

pour une solution alternative à la formation post primaire

« Ce n'est point un talent que je vous demande, c'est un métier, un vrai métier, un art purement mécanique où les mains travaillent plus que la tête... Je veux absolument qu'Émile apprenne un métier. Un métier honnête au moins, direz-vous ? Que signifie ce mot ? Tout métier utile au public n'est-il pas honnête ? Jean-Jacques Rousseau (« Émile »)

Le vernis de façade de l'école de type européen vieillit mal. Fissuré, malade, il laisse apparaître les méfaits de son inadaptation à l'enfant noir. On parle de langue d'alphabétisation mal choisie, de support linguistique, d'acculturation... quelques remèdes sont proposés sans véritable succès et les enfants continuent à en suivre l'enseignement, certains d'entre eux, d'ailleurs, pendant fort peu de temps !

Au Sénégal, où nous avons effectué pendant plusieurs mois, le reportage « L'École des autres » (1).

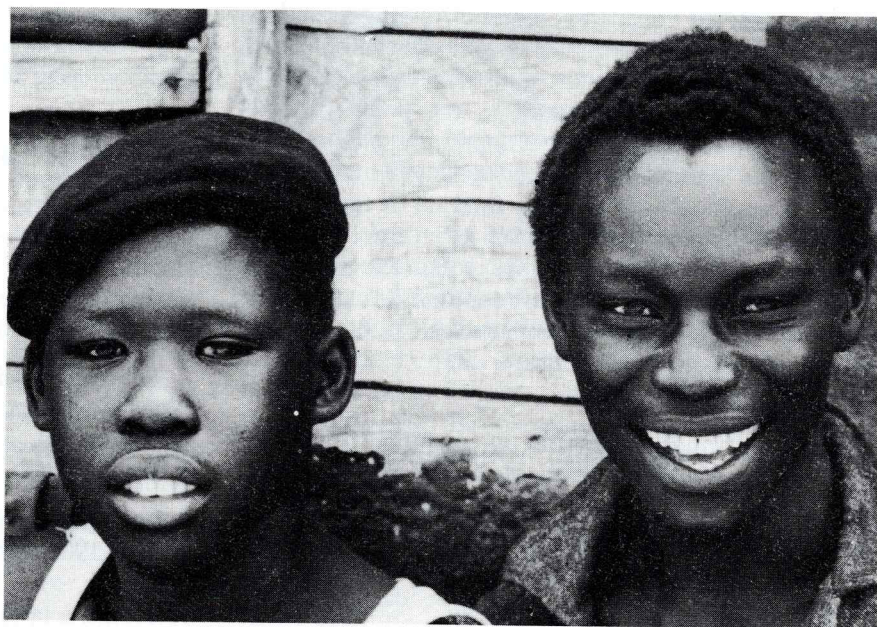
Le taux de scolarisation dans le primaire est, d'après des statistiques officielles de 27,3 %, chiffre étonnant comparativement aux États voisins et d'autant plus que c'est au Sénégal que l'on trouve les universités les plus diversifiées, les centres et autres instituts supérieurs d'études et de recherche les plus nombreux, jusqu'à l'université des Mutants, pays où l'enseignement est infiniment plus élitiste que populaire et donc plus sélectif que massif. Sur 100 enfants, au Sénégal, plus de 72 ne rentrent pas à l'école primaire.

L'école en question

On trouve, à la veille de la rentrée scolaire et, devant chaque école, de longues files de parents qui attendent, jour et nuit, l'ouverture des inscriptions avec l'espoir de trouver une place pour leurs enfants.

Quelques années plus tard, en CM 2, et au moment d'entrer en sixième il ne restera plus que 5 ou 6 enfants sur les cent dont nous parlions précédemment, car l'entrée en sixième est un concours et les places sont rares.

Ces quelque 5 ou 6 % d'élus iront loin dans ce pays où les structures sont vastes d'autant plus que la volonté d'arriver est profondément enracinée chez ces futurs étudiants dont beaucoup parmi eux, et c'est là un nouveau



paradoxe, se retrouveront chômeurs, ingénieurs, avocats, licenciés en droit... car les places, sur le marché national, sont peu nombreuses, ou déjà prises, souvent d'ailleurs par des étrangers.

Il est préoccupant de savoir ce qui provoque un tel déchet, près de 95 % dès le primaire, afin d'éviter qu'un si grand nombre de diplômés, parmi si peu d'élus, soient condamnés au chômage. De nombreuses études sont en cours pour améliorer cette situation et, une solution intéressante est expérimentée depuis près de cinq ans, au Sénégal : l'enseignement moyen pratique qui a pour but de fixer les enfants dans leurs régions d'origine en adaptant leur formation aux besoins de ces régions, en essayant de les faire prendre en charge par l'environnement, sur la base de nouveaux programmes appropriés aux conditions locales.

Malheureusement, ce projet n'absorbe nullement le pourcentage prévu d'enfants rejetés de l'école primaire, bien au contraire, et ceci pour différentes raisons, sociales, politiques et pédagogiques dont une, essentielle,

psychologique qui réside dans le fait que cette formation n'a pas été proposée comme alternative, mais comme moyen de résorber le « déchet » du primaire. Il est certain que dans une société intellectualisée comme l'est celle du Sénégal et, de surcroît élitiste, le choix de l'enseignement moyen pratique ne correspond pas à la dignité des parents pour qui le diplôme supérieur n'est pas prêt de se faire détrôner dans leur estime, par un certificat « moyen pratique ».

C'est en revalorisant le travail manuel, l'artisanat et la petite entreprise que pourront être apportés des remèdes à une situation préoccupante.

(1) « L'École des autres », reportage réalisé de novembre 1979 à mai 1980 par : Éric Silvestre, Dominique Gros et Véronique Couesnon, pour « les Studios du Grand Jeu » 04150 Banon. Cf. Recherche, pédagogie et culture, vol. VII, n° 44.

(2) Reportage sur « les Enfants du Plateau », à Dakar, petits vagabonds, cireurs, gardiens de voiture, marchands de journaux, délinquants... réalisé dans le cadre de « L'École des autres » par Éric Silvestre, photographies et interviews réalisées auprès des enfants des rues et dans les centres d'internement de Kaomi II et Fort B Diaporama en cours de montage : « Boy poulo ».

la voie artisanale

Où vont ces enfants exclus du primaire et ceux qui n'y sont même pas rentrés ? Certains dans des écoles privées pour tenter de s'accrocher à l'enseignement classique, d'autres — très peu — dans l'enseignement moyen pratique, d'autres retournent au village et aux champs, quelques-uns se laissent prendre par la rue et le vagabondage (2).

Mais la plupart s'orientent vers l'artisanat que l'on retrouve essentiellement dans les grandes agglomérations, dans les ateliers de mécanique, menuiserie, tôlerie, peinture, soudure, charpente métallique, confection, couture, maçonnerie... et aussi la pêche artisanale.

Il s'agit là d'artisanat de production et de service et non pas d'artisanat d'art, où l'intégration des enfants se fait selon une tradition ancestrale et le plus souvent familiale.

Ce secteur est communément appelé « Secteur informel » ou « non structuré » parce que laissé pour compte par les autorités gouvernementales et internationales dans la plupart des pays, il ne possède pas de structures officielles et n'est guère considéré, si ce n'est par les gens qui y ont recours.

Pourtant, depuis quelques années, la tendance étant à l'informel, ce secteur intéresse et fait l'objet de certaines études, débats et conférences, ce qui permet d'espérer que seront prises des mesures à l'égard des milliers d'enfants qui y travaillent.

Au Sénégal, la Direction de l'artisanat, au ministère du Développement industriel, prépare un projet expérimental d'intervention sur le terrain et également de recensement du secteur artisanal, ce qui nous semble nécessaire et indispensable avant toute intervention, de même que sont programmées pour l'année en cours, des chambres de métiers.

Cela devrait aboutir dans les mois et les années à venir, à une alternative nouvelle à la formation post-primaire qui ne se posera pas en concurrence ou en substitution des autres solutions, en particulier de l'enseignement moyen pratique, mais en solution complémentaire liée à un état de fait indiscutable, empirique mais tout à fait réel : le secteur artisanal et l'apprentissage des enfants.

Et les petites filles ? Peu de débouchés pour les petites filles qui n'entrent pas en sixième. A part quelques écoles de couture, nous n'avons trouvé au Sénégal que des petites bonnes, ménagères dans les familles africaines et européennes, en particulier à Dakar (3).

quelle alternative ?

Le déchet évoqué précédemment et le nombre important d'enfants de ce secteur concrétisent l'échec ou l'égarement d'une solution formelle, en l'occurrence celle d'un processus de scolarisation du type européen mal adapté à l'enfant noir, aussi bien par le nombre que par la forme.

Envisager leur formation pose donc le problème fondamental de la nature même de la formation à leur apporter, solution classique remaniée avec le risque de provoquer les mêmes impasses, ou solution autre, différente.

Les chercheurs en « prospective » nous invitent à imaginer quel sera l'avenir de ces enfants, à rompre avec une tradition qui consiste à reproduire indéfiniment les mêmes schémas en fondant le système éducatif sur la transmission à chaque nouvelle génération des acquis de la précédente, à sortir aussi du principe de la sélection et de l'orientation lié à un niveau scolaire souvent aléatoire sans lien avec l'activité dans laquelle s'épanouira l'enfant, et ainsi à inventer un enseignement que l'on pourra qualifier d'informel parce que différent mais, en fait, qui ne sera que formellement différent.

l'avenir des apprentis

Imaginer l'avenir de l'artisanat de production c'est avant tout observer le secteur industriel et ses orientations actuelles, surtout en ce qui concerne les entreprises qui font appel aux techniques artisanales et a fortiori aux artisans, par exemple la construction.

De plus en plus, les grosses entreprises tendent à se spécialiser dans l'étude de marché, la coordination de travaux et font appel pour cela à des tâcherons, c'est-à-dire à des artisans, maçons, peintres, menuisiers, carreleurs, mécaniciens... à qui elles confient des tâches précises dont elles contrôlent l'exécution.

Les artisans-tâcherons sont donc de plus en plus sollicités et amenés à travailler dans des conditions qui leur garantissent stabilité de l'emploi, tra-

vail, amélioration de la qualité du fait, du contrôle et de la normalisation et organisation sociale car sous-traitance, puisque c'est bien de sous-traitance qu'il s'agit, signifie dialogue, concurrence, organisation et, en contrepartie : reconnaissance sur le marché économique.

Accéder à un contexte économique stable et prospère c'est aussi, en améliorant rendement, qualité et confort du travail, sortir d'un ghetto et d'une situation marginale propre aux petits artisans africains qu'au Sénégal, on appelle : « bana bana ».

L'artisan, et qui plus est l'apprenti, est prisonnier de ce ghetto où il occupe vis-à-vis du marché et du travail, une position d'infériorité qui est un véritable barrage à son propre développement. Nous verrons, par ailleurs, que ce barrage est également provoqué par le mode d'apprentissage actuel.

la formation actuelle et son inadéquation

Avant d'examiner dans le détail les différents aspects du secteur artisanal et des conditions d'apprentissage, il convient de relever deux éléments principaux, dont le respect dans l'élaboration d'une formation complémentaire est indispensable.

L'existence de ce milieu, empirique, informel et non structuré en termes officiels, est, en fait, parfaitement structuré, puisque fonctionnel et tout à fait réel.

Briser l'équilibre du rapport patron-travail-apprenti reviendrait à retomber dans le circuit classique dont l'échec nous conduit précisément à une autre alternative. Il y a dans chaque secteur un rythme de travail, un emploi du temps, un quotidien à préserver.

Sortir les enfants de ce milieu pour les plonger dans un autre sera une erreur.

La durée de l'apprentissage est à respecter bien qu'étonnamment longue peut-être, mais pas si étrangère à la durée de l'école qui, du primaire au secondaire, s'étale sur plus de dix ans sans pour cela garantir aux bacheliers un travail sûr, tant s'en faut.

L'apprentissage dure dix ans en moyenne et les apprentis s'en accommodent fort bien, ce qui ouvre la perspective d'une formation lente et progressive en rapport constant avec

l'acquisition des connaissances techniques et le développement, chez chacun, de motivations nouvelles, clef de la réussite d'une formation complémentaire qui leur permettra, en fin d'apprentissage, d'entrer sur le marché du travail, non plus en « bana bana », mais en ouvriers qualifiés et capables de se gérer.

Quels sont, sur le terrain, les principaux aspects de l'apprentissage ?

- A leur arrivée dans les ateliers, les enfants viennent, soit de l'école coranique, soit du primaire qu'ils ont quitté en cours ou après échec au concours d'entrée en sixième.
- Les plus jeunes ont douze ans. C'est la plupart du temps un parent qui les a fait rentrer dans l'atelier dont il connaît le patron.
- Le choix de l'activité, bien que fortement lié à ce parent, est assez librement opéré par les enfants qui n'hésitent pas à changer d'atelier, ou même d'activité, jusqu'à trouver celui ou celle qui leur convient.
- L'apprentissage est gratuit, tout au moins au Sénégal ; il semblerait que ce ne soit pas le cas dans tous les pays voisins, mais en contrepartie les apprentis ne reçoivent pas de salaire. Parfois, en fin de semaine, « quand nous le demandons », disent les enfants, le patron donne quelques pièces 200, 300 F (Cfa) ou plus. Les apprentis les plus grands et les plus qualifiés effectuent certains travaux pour leur propre compte, avec la complicité du patron qui, de toute façon, n'a pas intérêt à ce que la situation change radicalement, ce qui leur permet dans certains cas de s'assurer un revenu mensuel à peu près stable et même d'entretenir une famille.
- Dans certains ateliers le repas de midi est servi par le patron.
- Le contrat d'apprentissage, pourtant en vigueur au Sénégal, n'existe pas, sauf exception, dans les ateliers artisanaux.
- Sur le plan social, pratiquement aucune reconnaissance officielle de la part des autorités gouvernementales : pas de mutuelle, Sécurité sociale ou même dispensaire prévu spécialement pour les apprentis (il faut toutes sortes de documents aux ouvriers des grandes entreprises pour accéder aux dispensaires prévus à cet effet), pas de tarif spécial dans l'autobus (nombreux l'utilisent chaque jour), pas de fournitures comme à l'école...

Sur le plan de la considération des apprentis, de la part du reste de la population, nous nous arrêtons au cas du Sénégal où les apprentis sont appelés : « Waac Raxasu », ce qui en wolof signifie :

« *Quand tu descends du travail, tu te laves les mains, la figure, les pieds et tu mets tes habits...* »

Au-delà de ces aspects matériels et sociaux, subsiste la méthode d'apprentissage et de transmission du savoir, que l'on retrouve d'un atelier à un autre, d'une activité à une autre et, aussi, d'un pays à un autre.

Le jeune apprenti, quand il entre dans un atelier, est confié à un « ancien », apprenti lui aussi la plupart du temps, qui deviendra son patron, ou demi-patron, la hiérarchie possédant des structures très strictes et imagées. L'apprenti n'a pas, comme l'enfant qui travaille, par exemple, dans des fabriques de tapis où il est tenu à un certain rendement, de tâche bien définie. Il demeure auprès de son « patron » et intervient au fil des mois et des années de manière de plus en plus technique.

Au début, porteur de pièces, d'outils, simple manœuvre, il sera ensuite envoyé dans des boutiques ou des ateliers voisins, pour y chercher des fournitures, puis chargé de démonter, et enfin, au fur et à mesure de ses capacités, amené à remonter, couper, souder...

On peut considérer que la transmission du savoir repose essentiellement sur l'apprenti qui seul saura questionner ses aînés, demander des explications, apprendre des mots techniques et acquérir ainsi des connaissances plus vastes. Il est communément accepté qu'un apprentissage actif est beaucoup plus réussi qu'un apprentissage passif. Il s'agit là d'une méthode d'enseignement par observation qui, nous allons le constater, peut aboutir à certaines situations paradoxales.

Nous avons longuement suivi et observé à l'occasion de notre intervention dans un garage du centre de Dakar un jeune apprenti mécanicien sorti de l'école primaire depuis deux ans avec de bonnes connaissances générales : lecture, écriture, français...

Un jour, nous l'avons filmé, pendant près de dix minutes, devant un moteur de voiture qu'il nous décrivait en expliquant ce qu'il savait faire et en

répondant aussi à quelques-unes de nos questions.

Il s'est avéré que cet enfant avait une connaissance étonnante, un vocabulaire riche qui lui permettait de nommer les pièces et les circuits et usait d'une certaine fierté à nous expliquer ce qu'il savait démonter et remonter, mais, en contrepartie — et c'est probablement là que se situe le vrai problème de ce type de formation — il ne se posait jamais la question du pourquoi et du comment des choses qu'il décrivait, du fonctionnement du moteur, du rôle de l'essence, de l'origine du mouvement des pistons et du moteur dont il savait pourtant nommer les quatre temps (4).

Il est évident que cet enfant est prisonnier de cette connaissance limitée à un ensemble de pièces précises qu'il manipule depuis des mois sans avoir la capacité ni le souci d'en comprendre le principe, ni de généraliser et ainsi de dominer la situation.

Il était à craindre, et tel était le cas, que sa connaissance le limitât à un type précis de voiture, le rendant incapable d'intervenir sur une autre, alors qu'en réalité il le serait, s'il prenait conscience du fait que toutes les voitures fonctionnent sur le même principe.

« L'éducation, qui repose fondamentalement sur l'observation et l'imitation par l'élève peut être la façon la plus efficace d'apprendre une tâche donnée, mais la moins efficace de transfert vers une nouvelle tâche. » Cette observation de Patricia Greenfield et Jean Lave est parfaitement illustrée par notre exemple (5).

Il convient donc de remédier à cette grave lacune en intervenant dans ce secteur et en complétant la formation technique de ces enfants sans rompre, nous l'avons dit, l'équilibre de ce milieu et en tenant compte de la durée de cet apprentissage.

que faire ?

Trois périodes distinctes nous paraissent nécessaires à cette tentative d'en-

(3) Reportage réalisé à Dakar dans le cadre de « l'École des autres », par Véronique Couesnon: Diaporama disponible : « mbindaan ».

(4) Cf. Recherche, pédagogie et culture, vol. VII, n° 38, la formation scientifique.

(5) Cf. id. vol. VIII, n° 44, Enfant d'Afrique, Enfant des îles, Patricia Greenfield et Jean Lave, Aspects cognitifs de l'éducation non scolaire.



cadrement du secteur artisanal afin de préparer l'artisan à s'installer sur le marché du travail.

Il convient tout d'abord d'entreprendre ou d'achever selon les cas l'alphabétisation des plus jeunes, étape indispensable à l'assimilation des enseignements technologiques et économiques ultérieurs, de même qu'à l'épanouissement de l'enfant, à son besoin fondamental d'expression et de créativité, et à la naissance des motivations qui susciteront sa curiosité.

Il est évident aujourd'hui que cette alphabétisation doit se faire avec les supports linguistiques familiers afin d'éviter les écueils qui sont nés du choix d'une langue européenne comme langue d'alphabétisation.

Toutefois, pour des raisons d'ouverture, d'échange, d'assimilation, au niveau technologique, il est nécessaire de passer à une langue étrangère, français ou anglais selon les pays, apprentissage d'une langue étrangère qui permettra à l'apprenti de disposer d'un outil supplémentaire de développement et de communication, dans l'exercice de son métier et l'utilisation de techniques et de machines, y compris le suivi de leur évolution.

Cette étape essentiellement scolaire pourra être écartée pour les enfants les plus avancés du fait de leur passage à l'école primaire.

formation technologique liée aux activités artisanales

Cette seconde phase est l'atout principal de cette formation complémentaire, celle qui permettra aux apprentis de comprendre le pourquoi des choses, d'assimiler les principes fondamentaux propres aux techniques qu'ils pratiquent chaque jour et, en fin de compte, de se situer par rapport à ces techniques en se rendant capables d'effectuer le transfert vers de nouvelles tâches, sans complexe.

Cet enseignement est très vaste et notre propos n'est pas d'en dresser le programme. Il recouvre toutes les activités artisanales : mécanique, tôlerie, peinture, menuiserie, confection, maçonnerie, soudure...

Toutefois, il faut préciser que chaque activité sera abordée séparément, sans généralisation sous forme de « cours » où seraient conviés mécaniciens, me-

nuisiers et pêcheurs, sous prétexte de l'utilisation par les trois d'un même matériau.

Il nous paraît indispensable d'offrir à chaque apprenti une possibilité de formation théorique à partir de son activité propre.

Il s'agit là, effectivement, d'un des éléments de « rupture » préconisés par les « prospecteurs » et à la base de ce projet. En d'autres termes, il conviendra de prendre la situation exactement à l'envers en partant d'une activité précise, choisie et exercée par l'enfant, en remontant à la connaissance théorique par le biais de cette technique de base.

Cela permettra d'élargir le champ des connaissances spécifiques de chacun, au fur et à mesure de sa curiosité et de ses motivations, en abordant des aspects secondaires et complémentaires de sa formation. Si nous prenons l'exemple d'un menuisier, il faudra, en premier lieu, aborder la technologie du bois, des machines à bois, des colles, des assemblages, des techniques traditionnelles, des matériaux artificiels... et, au fil des séances, lui parler de la Côte-d'Ivoire, par exemple, pour différencier le bois blanc, du bois exotique, bois rouge, acajou d'Afrique, qui est exploité en Côte-d'Ivoire, de même que le café, le cacao, les ananas...

... de même qu'un jeune tailleur, en étudiant les fibres naturelles végétales ou animales en comparaison avec les fibres synthétiques, en viendra à faire la différence entre une culture industrielle, comme le coton, qu'il manipule chaque jour, et une culture vivrière, et à comprendre un peu mieux certains aspects du développement des pays du tiers monde...

... de même, enfin, qu'un mécanicien qui, à travers la chimie du moteur, des alliages et des carburants, en viendra aux origines des moteurs et à une meilleure compréhension et connaissance des sociétés dans lesquelles se sont développées ces technologies.

Ce type d'enseignement n'est pas utopique et encore moins révolutionnaire. Il a fait ses preuves dans certains pays comme la Guinée-Bissau dans le cadre des centres d'éducation populaire intégrée.

Il serait souhaitable de diffuser cet enseignement sous la forme de cours du soir ou à des heures respectant les emplois du temps habituels des appren-

tis qui sont parfois très différents d'une activité à une autre.

La pêche artisanale, bien que traditionnelle et à caractère familial, est directement concernée par ce projet d'encadrement des enfants qui là ne sont plus apprentis, mais pêcheurs à part entière.

Le rythme de travail n'est pas le même, les horaires non plus, le rôle des enfants diffère de celui des apprentis, mais le jeune pêcheur, indépendamment d'une formation dure et efficace, en recevant une formation complémentaire appropriée, deviendrait adulte et capable, par exemple, de gérer lui-même une coopérative de pêcheurs, sans l'intervention de fonctionnaires peu soucieux le plus souvent de l'intérêt des pêcheurs, de vendre son poisson et d'acheter lignes, filets, et autres accessoires de pêche, dans les meilleures conditions.

Nous pensons que l'utilisation des techniques audiovisuelles, films, vidéo, diaporamas, photographies, permettrait de rendre cette formation plus accessible et plus efficace.

L'usage de l'audiovisuel n'étant plus discuté, et même largement pratiqué dans les pays concernés par ce projet, il pourrait aboutir à la réalisation de documents destinés à :

- Recenser le secteur artisanal urbain et en présenter les réalités.
- Fournir des documents pédagogiques.
- Participer au fonctionnement et au démarrage des premières unités de formation et d'animation afin d'en relever les différents critères, en donnant la parole aux personnes concernées et en transmettant les informations ainsi recueillies directement d'unités à unités, et de la base au sommet, pour une compréhension directe des phénomènes.
- Informer par les médias, journaux, radio, télévision...

un peu d'économie...

Dans les dernières années d'apprentissage, les jeunes recevront une formation concernant la gestion et le bon fonctionnement des ateliers artisanaux : comptabilité, étude de prix, facturation, organisation du travail, affaires sociales, opérations bancaires, planification, stockage...

Sous-traiter, pour un tâcheron signifié en effet, discuter, établir un prix,

faire un mètre, affronter la concurrence, être en règle avec la fiscalité... toutes ces notions... sans lesquelles il ne pourra obtenir de travail stable et restera en dehors du marché.

pour conclure

L'intérêt récent pour ce vaste secteur artisanal devrait donner naissance à des réalisations concrètes, ponctuelles, expérimentales de préférence à des opérations grandioses, de prestige, et souvent vouées à l'échec, pour essayer d'enrayer la maladie du système scolaire actuel.

Cette alternative aura pour second avantage de développer et de préparer un secteur appelé à une participation de plus en plus importante au développement économique des pays concernés, secteur qui sera la clef de l'indépendance technologique par la qualité de la main-d'œuvre, la capacité de transformation des matériaux locaux et la commercialisation de produits manufacturés sur place.

Au Sénégal, un projet de création « d'unités de formation » est à l'étude à la Direction de l'artisanat (6), des Chambres de Métiers ont été créées cette année et pourront, à l'avenir, comme c'est le cas en Europe, assumer une partie de la formation des apprentis et des artisans, la partie économique, par exemple.

Des tables rondes ont, par ailleurs, été organisées, réunissant des responsables de l'artisanat, de la formation permanente, de l'Éducation nationale et d'organismes susceptibles d'intervenir dans ces projets.

Après avoir été des années laissés pour compte, les jeunes apprentis, conscients d'apporter leur part de contribution sociale, méritent que les autorités gouvernementales se tournent vers eux et acceptent de leur consacrer une partie du temps et des crédits attribués à un enseignement scolaire qui ne donne pas toujours les résultats escomptés et engouffre parfois des sommes importantes pour des matières discutables ou anachroniques, cela, compte tenu de l'âge des apprentis, scolarisables et qui, par leur travail, contribuent silencieusement au développement économique de leur pays.

Éric SYLVESTRE

(6) Projet de la Direction de l'Artisanat, par François Barbier Wiessert.

entretien avec sur la poésie petite Côte (1)

Vous préparez une « Anthologie de la poésie orale sérère de la petite côte ». Pourquoi cette précision ? En quoi les Sérère de la « petite côte » se différencient-ils du reste de l'ethnie sérère ?

J'avais commencé ce travail bien avant de prendre la direction des Archives Culturelles, c'est même certainement lui qui m'a préparé à occuper ce poste. Pourquoi une « Anthologie de la poésie orale sérère de la petite côte » ? En pays sérère, la stratification sociale n'est pas uniforme. Il y a dans la partie nord, celle qu'on appelle généralement le Sine, une stratification de type pyramidal, dont certains auteurs estiment qu'elle

(*) M. Raphaël Ndiaye est directeur des Archives culturelles du Sénégal et des bibliothèques publiques. Les archives culturelles du Sénégal dépendent du ministère de la Culture, elles ont été créées en 1967, et ont reçu pour mission de procéder à la collecte, la conservation et l'exploitation de l'ensemble des formes d'expression culturelle de tous les groupes ethniques du Sénégal. Par-delà la simple tradition orale, les archives s'intéressent aussi à l'expression culturelle globale dans une triple dimension : la dimension sonore (textes oraux, certes, mais aussi signes sonores de toutes sortes) ; la dimension gestuelle (le corps est profondément impliqué dans le langage oral) et la dimension matérielle (cadre matériel, objets ou instruments divers...). La collecte de ces données est effectuée avec des moyens audiovisuels.

En ce qui concerne les bibliothèques, il s'agit de mettre sur pied un réseau national de bibliothèques de lecture publique desservant l'ensemble des communautés urbaines et villageoises, et d'amener les gens à pouvoir lire aussi bien des livres utiles que simplement distrayants.